

N° 7 - 2011

SIVOM SAINT-GAUDENS ● MONTREJEAU ● ASPET ● MAGNOAC
La Graouade route du circuit 31800 Saint-Gaudens Tél : 05 61 94 73 73



EDITORIAL

Informer, telle est notre mission

Jean-Louis PUISSEGUIER
Président du SIVOM



Ici, différemment à d'autres zones en général plus favorisées, les élus communaux assument directement et totalement, ne concèdent pas de service mais gèrent de façon autonome avec pour seul objectif le service et l'emploi, à l'exclusion du profit.

Il me paraît utile de le rappeler, beaucoup plus facile est la concession, dénuée de responsabilité directe sur le service et sans gestion du personnel. La gratification pour les élus n'est pas financière... Notre satisfaction réside dans l'obtention de la qualité du service obtenue, dans des coûts maîtrisés, dans les embauches locales permises par la création de nouveaux services, dans la promotion sociale et la formation de nos agents... Pas si mal, me direz vous, dans un Comminges vaillant, mais éloigné du pôle économique toulousain.

A ce stade de notre mandat, je lance un appel à ceux qui, dans nos communes partagent ces valeurs, pour réclamer leur investissement futur. Nos structures publiques ont besoin avant tout, pour durer, d'élus déterminés. Il y va de la pérennité des emplois actuels et de leur progression.

La réduction des fréquences de collecte dans les communes qui étaient historiquement desservies plusieurs fois, est un progrès et un geste environnemental facile, recommandé au plan national, souhaité par le SIVOM, mais qui relève de la décision des conseils municipaux. Rapprochez vous de nos services, ou de vos maires, pour effectuer des remarques : certains points de stockage peuvent être à conforter...

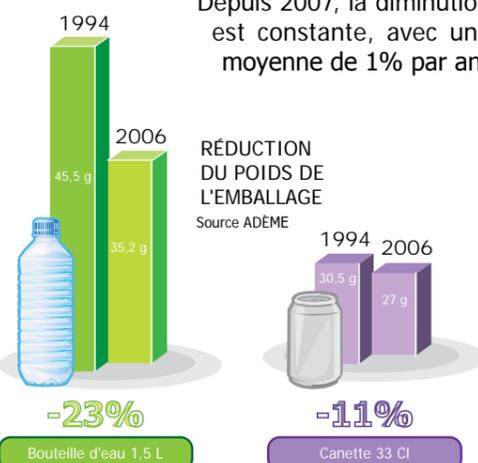
Sur le plan financier, nous avons anticipé la moins-value du service sur les factures individuelles concernées dès 2010, effectuant également en plus en recette la Redevance Spéciale perçue en 2010 auprès des collectivités, établissements publics. En 2011, la Redevance Spéciale, comme le veut la loi, sera également dirigée vers les entreprises productrices de déchets, le produit étant affecté, en recettes, au service de collecte des ordures ménagères, donc à tous les contribuables. Il me paraît logique, si la facturation détaillée vous intéresse, de vous rapprocher de nous pour obtenir des précisions et parler honnêtement de nos comptes qui sont justes.

Les élus publics locaux que nous sommes, souhaitons et avons besoin de votre jugement, lors des élections, mais aussi tout le long de notre mandat. C'est la raison pour laquelle l'information vous est due, seule base d'un jugement de valeur qui nous est nécessaire, qui est notre carburant, à nous élus. N'hésitez donc pas à nous dire objectivement ce qui ne va pas, pour que nous puissions encore mieux faire ; nous n'avons pas d'autre objectif.

L'ECO-CONCEPTION DANS LES ENTREPRISES

Les industriels jouent le jeu des réductions d'emballages

Les tonnages d'emballages ménagers connaissent une baisse, avec 236 000 tonnes en moins entre 2003 et 2006. Depuis 2007, la diminution est constante, avec une moyenne de 1% par an.



Les principaux facteurs sont la diminution de la consommation par les ménages de produits emballés (en particulier dans le secteur des boissons et produits frais), le recul de la consommation de bouteilles en verre, la disparition des sacs de caisse en plastique.

En novembre 2009, la semaine européenne de la réduction des déchets a permis de sensibiliser le public sur la nécessité de consommer différemment pour avoir un impact global sur nos déchets et emballages. La réduction à la source consiste à minimiser le poids et le volume des emballages tout en conservant un niveau de fonctionnalités satisfaisant. Les industriels y travaillent déjà depuis des années. Exemple une diminution du poids des canettes de 11% et de 23% pour les bouteilles d'eau en plastique.

La politique des déchets

Orientations 2009 - 2010

Prévention, recyclage, stockage et valorisation des déchets organiques sont au programme avec pour objectifs une réduction de 7% de la production de déchets ménagers sur les cinq prochaines années, une amélioration du taux de recyclage et une diminution des quantités de déchets ultimes.



Quelques objectifs sur le plan national

- 7%** Prévention des déchets (diminution de la production de déchets grâce à des mesures de sensibilisation et d'information des citoyens et collectivités territoriales locales, mise en place progressive d'une tarification incitative).
- 45% en 2015** Recyclage (extension des filières de responsabilité aux producteurs et négociations de la qualification des matières recyclées comme produits).
- 2 fois plus d'ici 2015** Valorisation des déchets organiques (promotion du compostage domestique et industriel, développement de la méthanisation).
- 15% d'ici 2012** Diminution de la quantité des déchets ultimes (amélioration de l'information).
- 70%** Recyclage et valorisation des déchets du BTP (70% en poids de l'ensemble des déchets non dangereux du BTP).

Les trophées ECOTOP : récompenser les réussites

Pour développer et illustrer l'optimisation de la gestion déchets d'emballages, Eco-Emballages a lancé les ECOTOP en 2005. Ces trophées ont pour objectif de favoriser la mutualisation des initiatives et expériences à l'échelle nationale. Les ECOTOP mettent ainsi en avant des réussites en récompensant collectivités locales et entreprises, les premières pour leur démarche d'optimisation de la collecte sélective, les secondes pour avoir développé avec succès une démarche de prévention de leurs emballages.

Des chiffres qui parlent...

L'évolution des modes de vie, des habitudes alimentaires et de la consommation, ainsi que la croissance démographique, ont une forte incidence sur la quantité des déchets produits chaque jour.

En 40 ans, la production nationale d'ordures ménagères a ainsi doublé.

Aujourd'hui, chacun de nous produit :



75%

75% des emballages ménagers recyclés en 2012, c'est possible ? **OUI si...**

Le comportement des consommateurs continue d'évoluer
Les entreprises intensifient la mise en oeuvre de l'éco-conception
Les collectivités continuent d'optimiser le système de collecte et de tri
Le marché des matières recyclées poursuit son expansion

Devenir un éco-consommateur

Le consommateur est un maillon essentiel, cela commence dans un magasin au moment de l'achat, se poursuit à la maison ou sur le lieu de travail, et continue devant une poubelle et les conteneurs de tri.
«le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas»

Enquête sur les attitudes et comportements des Français face à l'environnement

Les français sont de plus en plus sensibles aux problèmes d'environnement et de développement durable. Ils sont aussi de plus en plus conscients des enjeux que représente la gestion des déchets.

C'est ce que rappelle la dernière enquête qu'IPSOS a menée pour l'ADEME du 5 au 16 juin 2009, auprès de 1923 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



► 45 % des personnes interrogées considèrent que «**informer les habitants sur les bons gestes quotidiens**» est l'une des premières mesures de développement durable qu'ils souhaitent voir mise en place.

Cette mesure prend sa place juste derrière le thème : «encourager et aider financièrement la construction ou la rénovation d'habitations respectant l'environnement et limitant les consommations d'énergie» (soit 47%)



«**Sur les produits considérés comme plus respectueux de l'environnement.**»

60% ► des personnes interrogées **les repèrent difficilement** lorsqu'ils font leurs courses.

30% ► seulement, jugent **l'information claire et suffisante**

Sur la consommation durable...

51%

► des personnes interrogées considèrent que **la consommation durable c'est éviter le gaspillage et ne plus consommer des produits ni de services superflus.**

24%

► pensent que c'est **consommer des produits plus robustes et plus économiques à l'usage sur la durée.**

21%

► pensent que c'est **réduire sa consommation en général.**

6%

► considèrent que c'est **louer et échanger des produits et services plutôt que de les acheter.**

ACTUALITE

Une opportunité pour le SIVOM

Les deux Centres de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) publics qui reçoivent les ordures ménagères du département du 65, Capvern et Lourdes-Mourles, arrivent en fin de vie (respectivement fin 2009 et 2011).

La gestion des déchets ménagers du Syndicat Mixte départemental du Traitement des Déchets (SMTD) est de ce fait, un sujet sensible.

Dans l'attente de la révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers (PDEDM) et afin de trouver de nouveaux exécutoires, le SMTD a lancé un marché public.

Le Sivom a répondu à cet appel d'offre et a remporté le marché. L'ISDND a donc traité les ordures ménagères de ce syndicat en 2010 soit environ entre 4 000 et 12 000 tonnes.



Afin de pouvoir accueillir ces déchets, le Sivom a sollicité et obtenu une autorisation préfectorale par modification de l'arrêté d'exploitation du Pihour (arrêté du juin 2010).

Les ambassadeurs du tri

Le SIVOM s'engage à mieux expliquer, à informer encore plus les usagers de leurs erreurs de tri, afin d'obtenir un geste de tri encore plus efficace, une amélioration des conditions de travail des trieurs et d'augmenter le soutien financier d'Eco-Emballages.

Des suivis qualité ont été effectués par nos ambassadeurs sur les tournées de St-Gaudens et de Montréjeau. Ils seront maintenus voire même développés.



Valorisation du biogaz

La production d'énergie électrique sur le site du Pihourc

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du site du Pihourc reçoit et traite les déchets ménagers de 463 communes (soit plus de 155 000 habitants) des départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège (Couserans) et des Hautes-Pyrénées (Magnoac). Pour ce faire, l'ensemble des casiers est protégé par un complexe d'étanchéité dans lesquels sont déversés les déchets ultimes. Un réseau de drains verticaux et de puits collecte le lixiviat ('jus') et le biogaz, les produits de la fermentation des déchets dans le massif.

Les lixiviats sont dirigés vers un bassin de stockage puis transférés en camion-citerne vers la station d'épuration de l'usine (cellulose) Fibre Excellence Saint-Gaudens. Le biogaz, quant à lui, est séché et filtré pour obtenir un gaz à 4°C, propre, avec une proportion de 45% de méthane pouvant alors être utilisé par les 2 moteurs thermiques. Ceux-ci produisent une énergie mécanique aussitôt transformée en énergie cinétique par un alternateur chargé à son tour de la transformation en énergie électrique.



La production électrique est en pleine croissance : 4645 MWh (2007), 6413 MWh (2008), 7632 MWh (2009). L'énergie ainsi produite est injectée dans le réseau public et vendue à EDF.

L'intérêt du captage de biogaz est double. Nous évitons qu'il se dissipe dans l'atmosphère afin qu'il ne contribue pas à l'effet de serre et au réchauffement climatique dans lequel le méthane est largement impliqué. De plus, sa transformation via la combustion dans les moteurs assure un revenu pour le fonctionnement global du SIVOM, répercuté sur le tarif de traitement des déchets.



Centrale de valorisation sur le site du Pihourc

Le système de Management Environnement ISO 14001 du site de Pihourc...

Dans un souci de performance environnementale, le SIVOM a décidé de mettre en place sur ce site un système de management environnemental répondant à la norme internationale ISO. Depuis 2006, le site de Pihourc est certifié conforme à la norme ISO 14001 pour ses actions en faveur de la préservation de l'environnement.



La collectivité a ainsi pris un triple engagement de progrès continu, de respect de la conformité réglementaire et de prévention contre toute pollution.

Cette norme implique le SIVOM dans un processus permanent de réduction des nuisances (odeurs notamment). Elle introduit des exigences de communication interne et externe, de prévention des situations d'urgence et de capacité à réagir face à celles-ci.

La crédibilité de la démarche découle de la certification pour 3 ans, par un organisme extérieur accrédité. Le SIVOM a débuté une nouvelle période de certification en 2009.

Chaque année, l'auditeur vérifie la conformité du système avec les exigences de la norme puis présente son rapport d'audit devant une Commission qui va décider de prolonger ou non la certification du site.



Des centrales photovoltaïques

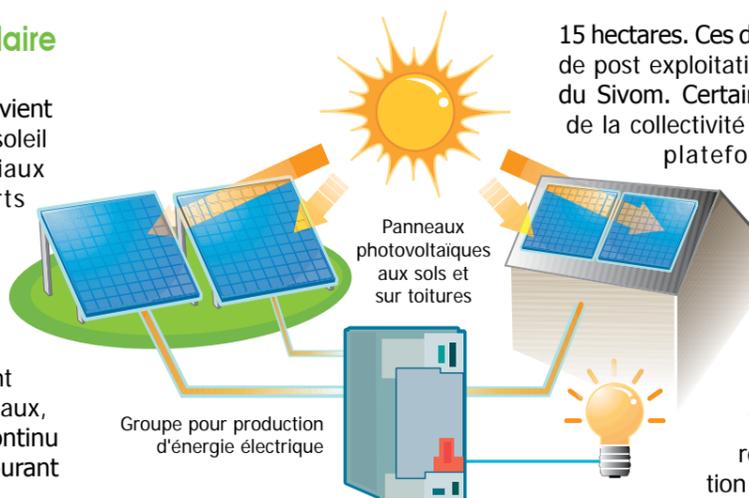
Qu'est-ce que l'énergie solaire photovoltaïque ?

L'énergie solaire photovoltaïque provient de la conversion de la lumière du soleil en électricité au sein de matériaux semi-conducteurs ou recouverts d'une fine couche métallique. Ces matériaux photosensibles libèrent leurs électrons sous l'influence d'une énergie extérieure. C'est l'effet photovoltaïque. Lorsque les composants de la lumière heurtent et libèrent les électrons des matériaux, cela induit un courant électrique continu qu'un onduleur transformera en courant électrique alternatif.

L'électricité ainsi produite est disponible sous forme d'électricité directe ou stockée (énergie électrique décentralisée) ou bien en électricité injectée dans le réseau.

En quoi cela est-il avantageux ?

D'une grande fiabilité et adaptables, les installations photovoltaïques sont une source d'énergie propre et non polluante qui ne dégage pas de gaz à effet de serre. De plus, l'énergie photovoltaïque est une source d'énergie inépuisable.



Quels sont les projets du Sivom en matière d'énergie photovoltaïque ?

Le SIVOM va mettre en place des centrales photovoltaïques sur différents sites lui appartenant afin de produire de l'électricité.

Les terrains des anciennes décharges de Clarac et de Lieoux accueilleront les installations au sol sur une superficie totale de

15 hectares. Ces deux sites sont en phase de post exploitation sous la surveillance du Sivom. Certains toits des bâtiments de la collectivité (centre de tri, hangar, plateforme de compostage de Lieoux) pourraient

être recouverts de panneaux photovoltaïques, soit une surface de 6 000 m² environ.

La puissance des centrales s'élèvera à 7,3 MW au total. Cela représente une production annuelle de 8750 MWh, c'est-à-dire une production équivalente à celle permettant d'alimenter 2727 foyers commingeois en électricité et d'éviter le rejet de 770 tonnes de CO₂ chaque année.

Qui finance un tel projet ?

L'investissement de l'ordre de 10 Millions d'euros est amené par des investisseurs privés : la société JPEE. Celle-ci s'engage, à la demande du Sivom, à faire travailler des entreprises locales.



Quelles sont les retombées financières pour le SIVOM ?

La location des terrains et des toitures pour une durée de 25 ans rapportera au Sivom environ 50 000 euros par an. De plus, la société JPEE s'engage à refaire la toiture du bâtiment du hangar où sont garés les camions, procéder à son désamiantage et à le fermer (130 000 Euros de travaux). Toutefois, les Communautés de Saint-Gaudens et Montréjeau ne seront pas oubliées puisqu'elles percevront une taxe annuelle.

EN CONCLUSION

Par la réalisation de ce projet, le Sivom participe activement au développement des énergies renouvelables. De plus, les retombées financières de cette opération financeront la future mise en place d'une autre énergie renouvelable : le bois énergie.

Le recyclage du bois comme énergie



Dans le cadre de la mission **Récupérer – Trier – Valoriser**, le Sivom récupère des déchets verts et du bois dans les déchetteries de Saint-Gaudens, des Tourneilles, d'Aspet et de Castelnau-Magnoac.

Les déchets verts sont apportés à la Plateforme de Compostage du Pihourc où ils sont traités et transformés en compost brut, compost criblé et compost certifié pour l'agriculture biologique. Depuis l'année dernière, on y produit également du BRF (Bois

Raméal Fragmenté) utilisé dans le jardinage. Le bois est actuellement acheminé vers d'autres sites pour y être recyclé. Cependant, ce transport implique une consommation d'énergie «grise» importante, notamment à cause du carburant utilisé pour le transport.

La valorisation du bois

Afin d'optimiser la valorisation du bois, le Sivom souhaite mettre en place la filière Bois Énergie, appelée aussi biomasse solide. Ainsi, le bois sera utilisé sur place comme combustible pour chauffer les locaux du Sivom à Saint-Gaudens. Trié dans les déchetteries dans des bennes séparant bois propre et bois souillé (seul le bois propre sans peinture, vernis ou colle peut être utilisé), il sera amené à la Plateforme de Compostage du Pihourc pour être broyé, criblé et transformé en plaquettes de bois. Celles-ci alimenteront une chaudière automatique productrice d'énergie.

Des réseaux de chaleur

La chaudière automatique permettra de chauffer un grand ensemble de bâtiments : le bâtiment administratif, le centre de tri, les vestiaires du personnel, les cuisines et un logement de fonction. L'eau chaude sanitaire sera également produite. Les bâtiments étant éloignés les uns des autres, des canalisations enterrées selon la méthode des réseaux de chaleur amèneront l'énergie.

Même si les moyens de chauffage actuels seront conservés en secours, la chaudière fonctionnera toute l'année. L'été, couplée à un échangeur, elle produira du froid pour climatiser le bâtiment administratif et les cabines du centre de tri.



Un atout de taille

Le Sivom possède toute la logistique nécessaire à la réalisation du projet : camions, bennes, ponts bascule... plateforme de compostage, broyeur, cribleur... mais aussi l'atelier de mécanique poids lourds et engins de chantier, le service administratif gestion, facturation. Et bien sûr, toute la compétence du personnel du Sivom dans ces différents domaines.

Pour l'avenir... Le Sivom est prêt à accompagner les communes, les collectivités territoriales et autres services publics qui voudraient démarrer aussi une opération de chaufferie.

Le BRF Bois Raméal Fragmenté

Une nouvelle filière de valorisation sur le site du PIHOURC pour améliorer le sol de vos plantations et cultures

Le Bois Raméal Fragmenté ou B.R.F désigne des branchages issus de la taille d'arbustes ou d'arbres fraîchement coupés ou broyés. L'apport de BRF, dans la couche supérieure du sol ou en mise en paillis, recrée un sol de type «humus forestier».



comme BOIS

Les branches sélectionnées sont celles provenant d'arbres feuillus (hêtres, érables,...). Elles représentent la partie la plus riche de l'arbre. Les résineux sont tolérés en mélange à hauteur de 20% car ils apportent de l'acidité.



comme RAMEAL

Il s'agit de rameaux : parties des branches sur lesquelles poussent les feuilles. Ces jeunes tiges ne doivent pas dépasser 7 cm de diamètre. Elles sont riches en nutriments : sucre, protéines, cellulose et lignine, qui jouent un rôle précis dans la constitution et le maintien des sols fertiles.



comme FRAGMENTÉ

Ces fragments (broyés et transformés en copeaux sur le site du Pihourc), sont constitués de 75% de minéraux, d'acides aminés et de protéines. Le BRF (Bois Raméal Fragmenté) est une façon manuelle de fabriquer de l'humus que l'on retrouve à l'état naturel dans la forêt.



Avantages

- l'amélioration de la structure du sol,
- réduction des besoins en eau des cultures avec une nette augmentation de la résistance à la sécheresse ou au gel,
- des plantes plus vigoureuses et des récoltes de meilleure qualité
- un meilleur contrôle des «mauvaises herbes» sans herbicides ni labour,
- la présence de champignons, générateurs d'antibiotiques naturels, protègent les cultures des parasites et maladies,
- une nouvelle filière de valorisation pour les branches
- le B.R.F peut être utilisé soit en paillage soit en enfouissement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Savez-vous que la pratique du «BRF» est utilisée depuis longtemps sur d'autres continents ?

L'origine du BRF provient du Québec où une tempête de verglas, dans les années 1970, a détruit de nombreux arbres. Ils ont été broyés sur place et mis à disposition des fermes pour expérimenter cette matière. L'année suivante, année de sécheresse, les agriculteurs ayant utilisé ce nouvel apport ont eu moins de pertes, les sols étaient transformés et les cultures d'excellente qualité.

Contraintes

- l'approvisionnement et le broyage,
- la qualité des BRF,
- une immobilisation de l'azote.

Les étapes de la fabrication du BRF

1 La coupe

La coupe des rameaux se fait en hiver, quand la sève est en dormance et que la formation de la lignine, substance organique de l'arbre qui lui assure sa rigidité, n'est pas encore terminée.



2 Le broyage



On obtient ainsi des petits copeaux (fragments) qui ont gardé toutes les propriétés du bois. Effectivement, ces rameaux qui ont «capté» l'énergie du soleil continuent à produire de la sève.

Le broyage permet d'accélérer le développement de champignons, qui sont la clé de cette technique.

3 L'incorporation au sol

Epandus sur le sol, ces fragments vont apporter une richesse vivante au sol. Des champignons vont se développer (filaments blanchâtres) et utiliser l'azote disponible dans les copeaux pour leur croissance.



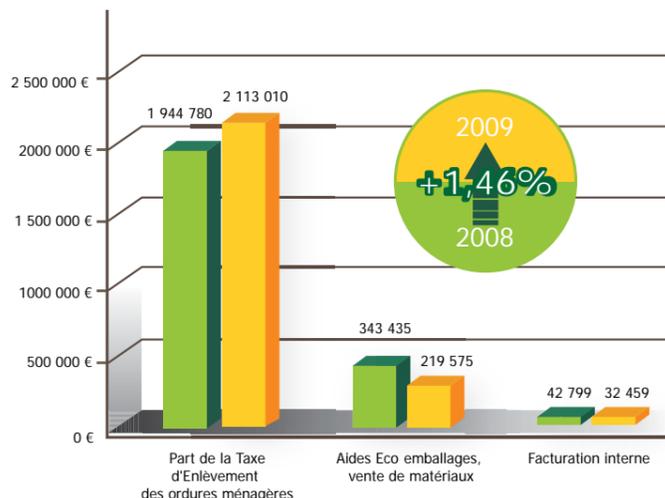
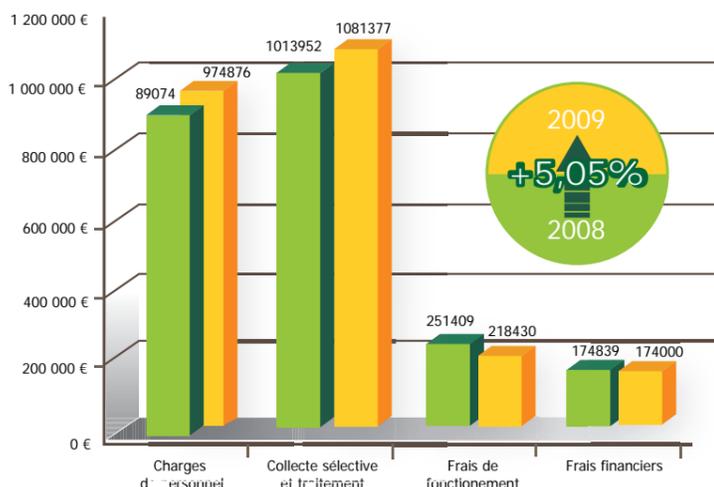
La multiplication de ces champignons favorise l'apparition de la pédofaune du sol. Dès que l'azote vient à manquer, les champignons produisent une enzyme capable de réduire la cellulose du bois en nutriments assimilables par les organismes et insectes du sol.



COMMENT SE LE PROCURER ?

- Le BRF est fabriqué à la demande sur la plate forme de compostage du Pihourc, contacter le 05 61 89 63 12

Le coût de gestion des ordures ménagères



69,08€

Coût 2009 d'élimination des ordures ménagères par an et par habitant

► il correspond au service global de collecte, de traitement et de tri, réalisé par le SIVOM sur le territoire des 78 communes adhérentes.



Dépenses globales Collecte & traitement

L'obligation de maintenir un service de collecte efficace et une limitation (volonté nationale) du nombre de contrats aidés (CA ou CAE) a imposé une augmentation du nombre d'emplois en Contrat à Durée Déterminée (CDD) et de ce fait, engendré une augmentation des charges relatives au personnel. Cette évolution est aussi due à la progression normale des agents de la fonction publique territoriale.

► Le poste traitement et collecte sélective représente 55,84 % de la dépense globale; les coûts de traitement ont augmentés de 7%, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) a évolué de façon importante, elle est passée de 8€ la tonne en 2008 à 13€ la tonne en 2009.

► Les frais de fonctionnement, représentés pour 46,68 % par des dépenses en carburant, sont en baisse; le prix moyen du litre de gasoil est passé de 1,055€ le litre en 2008 à 0,831€ le litre en 2009.

► Le renouvellement des véhicules ainsi que le parc des bacs entraînent des investissements réguliers.

Recettes

Les recettes proviennent principalement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

► Suite à une diminution des quantités de produits recyclables collectés, le soutien financier d'Eco Emballages (soutien à la valorisation et à la communication) a été plus faible.

► La vente des composteurs n'est plus que ponctuelle, le tarif de reprise de certains produits comme le papier est en forte diminution.

► Cette année, la mise à disposition d'agents sur d'autres services a été moins importante et la facturation interne s'en ressent.

4 déchetteries pour 78 communes

Dépenses et recettes des déchetteries

► Le poste le plus important des dépenses est le traitement et la valorisation des déchets. Ce poste est en augmentation du fait de l'augmentation des gisements captés en déchetterie (exemple : bois, déchets verts) et pour certaines filières, de l'augmentation du coût de traitement (exemple : les déchets piquants).

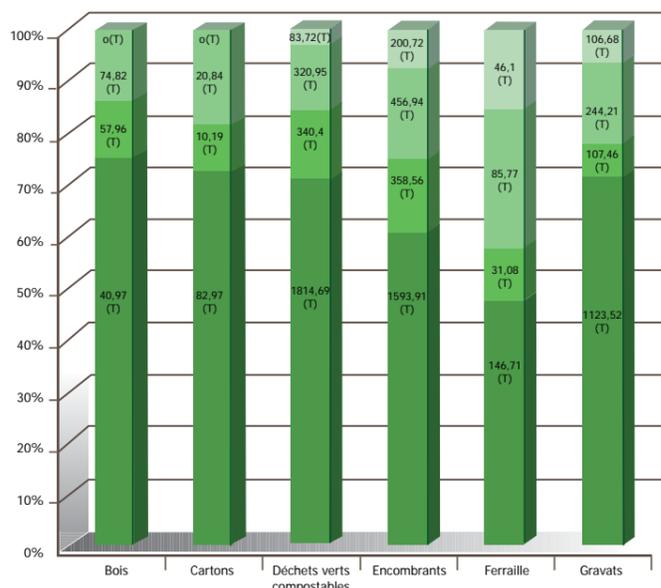
Les charges du personnel (7 agents dont 1 à mi-temps) représentent aussi une part importante des dépenses avec une augmentation due en partie au reclassement d'un agent.

Les frais financiers sont liés aux remboursements des emprunts réalisés lors de la création des sites des Toureilles et d'Aspet et pour les travaux sur les installations existantes. Ils diminuent conformément à la logique des emprunts.

► Les recettes des déchetteries proviennent essentiellement du produit de la taxe d'élimination des ordures ménagères.

La baisse des recettes dans le domaine de la vente de matériaux est liée à la diminution des apports, notamment des apports en ferraille. L'impossibilité d'optimiser la mise à disposition des agents sur d'autres services a généré une diminution de la facture interne.

■ Castelnaud
■ Aspet
■ Les Toureilles
■ Saint-Gaudens



La déchetterie de Castelnaud n'est pas équipée aujourd'hui pour la collecte des bois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOL - VANDALISME Un manque à gagner !

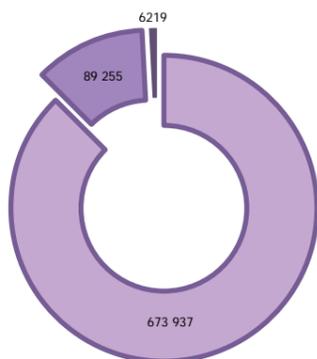
Les déchetteries du SIVOM, et notamment celle de Saint-Gaudens, connaissent de plus en plus d'actes de vandalisme qui coûtent cher à la collectivité qui se doit de réparer et d'entretenir les installations.

Les vols de matériaux aussi sont nombreux et répétés, ce qui engendre une perte de recette pour la collectivité, et donc pour l'habitant du SIVOM à travers le paiement de sa taxe d'ordures ménagères.

96 plaintes ont été déposées durant l'année 2009

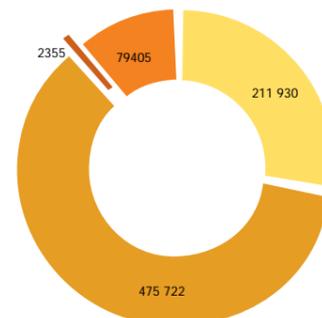
Recettes

■ Part de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
■ Vente de matériaux
■ Facturation interne autres services



Dépenses

■ Frais de fonctionnement
■ Frais financiers
■ Charges de personnel
■ Elimination des déchets





LE SERVICE VOIRIE

Polyvalence et disponibilité des équipes de travaux :

Les travaux réalisés en 2009 par les 48 agents du service voirie représentent près de 3,5 Millions d'Euros.

L'activité s'inscrit dans la compétence «travaux de voirie» confiée par 44 communes adhérentes. La nature des travaux réalisés est vaste et variée puisqu'elle comprend les terrassements de toute nature, les réparations et renforcements de chaussée, la maçonnerie, l'entretien et la création d'espaces verts et de plantations, l'élagage et le fauchage des accotements routiers,... Ces interventions se situent essentiellement sur des voies communales mais elles peuvent aussi concerner des sections de routes départementales situées en agglomération.

Étude de projets et conduite de travaux :

Fort de ses 3 techniciens, le bureau de la maîtrise d'oeuvre réalise la plupart des études pour le compte des communes adhérentes. Elles concernent essentiellement des aménagements en zone urbanisées. Ce bureau prépare les procédures de consultation des entreprises, puis assure la surveillance et le contrôle des travaux. Près de 1,5 Millions d'Euros ont ainsi été réalisés par des entreprises.



LE SERVICE DES POMPES FUNEBRES

Le contrat obsèques

Parmi les prestations proposées par le service des Pompes Funèbres, le contrat obsèques permet à chacun d'organiser et de financer ses obsèques, de son vivant.

Réglé par une loi depuis 1995, ce contrat est souscrit principalement par les personnes désireuses de décharger leurs proches de l'organisation et des frais financiers liés aux obsèques, tout en définissant à l'avance leurs volontés. C'est une garantie du respect de vos souhaits. Les prestations effectuées par les Pompes Funèbres : permanence 24h/24, chambre funéraire, transport du corps avant et après la mise en bière, organisation complète des obsèques, magasin de plaques et gerbes, devis gratuit de contrat obsèques.

Pour faciliter toutes vos démarches : 05 61 94 17 40

LA CUISINE CENTRALE DU SIVOM

La restauration scolaire

Le service de restauration délivre chaque jour entre 280 et 300 repas pour 12 écoles (Franquevielle, Saint-Plancard, Villeneuve-Lécussan, Lodes, Saux-Pomarede, Lieux, Clarac, Miramont, Labarthe-Rivière, Izaut de l'Hôtel, ...)

Les menus proposés sont variés et équilibrés, parfois thématiques. Le responsable de la préparation des repas tient également à y inclure, des produits certifiés bio comme des gâteaux secs, des kiwis ou des bananes. Une à deux fois par an, les repas sont entièrement constitués de produits bio. Une attention particulière est portée quant à la traçabilité de l'ensemble des produits utilisés tels que la viande, les yaourts, le poisson, les fruits...



Dernièrement le SIVOM a sollicité les conseils d'une diététicienne afin de répondre au mieux à certains besoins spécifiques.

Renseignements restauration scolaire : 05 61 94 73 76

LE SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Un agent pour vous guider dans votre tri

Les déchetteries, destinées aux habitants du SIVOM, permettent de déposer des déchets non collectés par le service d'ordures ménagères, et qui seront ensuite répartis dans les différentes filières de recyclage.

Dans chacune des déchetteries du SIVOM, un agent est présent pour vous ACCUEILLIR - INFORMER - CONSEILLER

Cet agent assure l'accueil, l'accompagnement des différents usagers et le bon déroulement du tri des apports pour une valorisation optimale des déchets. Il est aussi responsable de l'application du règlement intérieur en ce qui concerne le respect des règles d'hygiène, de sécurité des usagers et des horaires d'ouverture.

A tout moment, il peut vous conseiller, vous informer, vous aider. Faites appel à lui et respectez le !

Un numéro vert 0800 573 486 UN SERVICE GRATUIT

Pour toute information et conseil sur le tri, un numéro gratuit, En 2009, le service a traité 979 appels, soit une moyenne d'environ 82 par mois.

Participons ensemble à la propreté des Points-Tri

HALTE aux dépôts sauvages !

Les Points-tri, ou Points d'Apport Volontaire, sont mis à la disposition des usagers pour collecter les emballages recyclables (plastique, métal, carton, verre, ainsi que les journaux et magazines).

Vous trouverez aussi sur les Points-tri une corbeille pour recueillir les bouchons et couvercles de vos emballages recyclables ainsi que les sacs plastiques.

Le nettoyage des Points-tri et de la corbeille est assuré par les agents tous les 15 jours, ou sur demande, ou par le service de ramassage des ordures ménagères si l'état du point-tri le nécessite.

Malgré cela, la propreté de certains de ces sites est dégradée par le dépôt «sauvage» de déchets.

Ces actes d'incivilité, en plus de dégrader le paysage, portent gravement atteinte aux

non !



bonnes conditions d'hygiène et de salubrité. Pour vos objets encombrants, les déchets verts et déchets toxiques, pensez à utiliser l'une des quatre déchetteries du SIVOM : Aspet, Castelnau-Magnoac, Saint-Gaudens ou les Tourreilles. Les ordures ménagères, sacs plastiques et emballages souillés doivent être déposés dans votre poubelle habituelle.



Attention ! aux hommes en jaune

Les agents des équipes de collecte travaillent chaque jour au ramassage de vos déchets.

Merci de penser à leur sécurité.

▶ Ralentissez à l'abord d'un camion et d'une équipe de collecte.

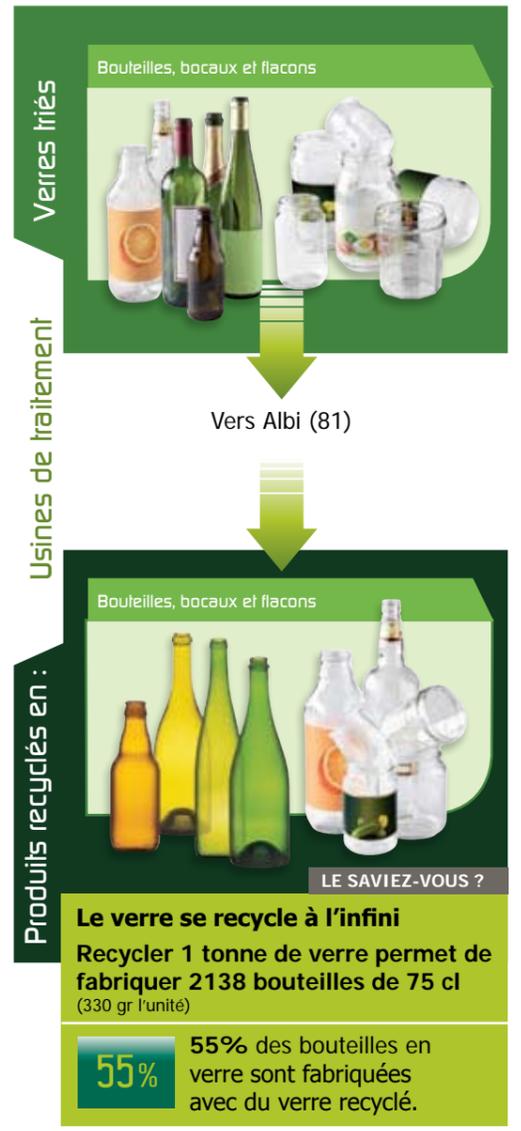
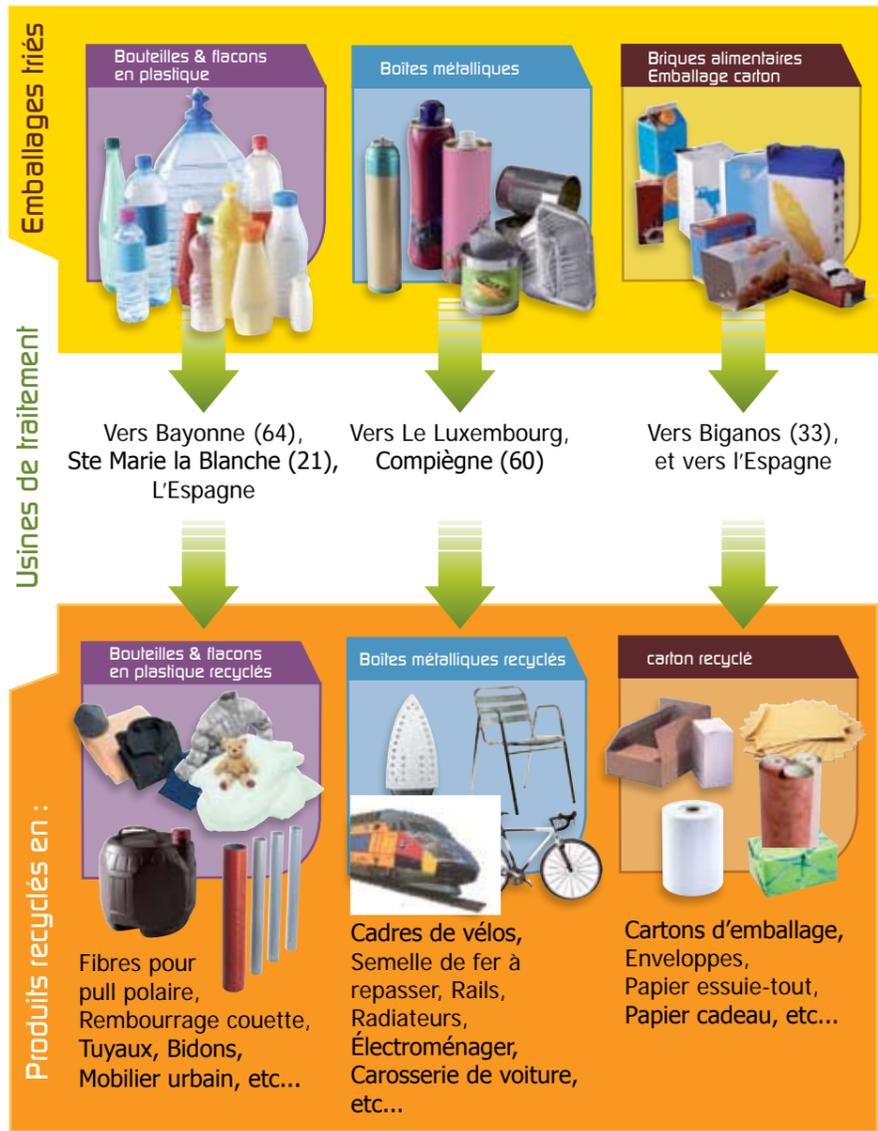
▶ Gardez une distance de sécurité d'au moins 2 mètres entre votre véhicule et l'agent.

Un service en vaut bien un autre !

Une seconde vie pour nos déchets?

Du centre de tri du SIVOM Emballages triés ➡ usines de traitement ➡ produits recyclés

En 2009, 1899 tonnes d'emballages ont été triés au centre de tri : 69 t d'acier, 3,6 t d'aluminium, 22 t d'ELA, 1496 t d'EMR / JMR, 42,7 t de PEHD, 52 t de PET. A chaque destination, un industriel spécialisé reprend ces matériaux recyclés afin de les transformer et leur donner une nouvelle vie.



Trions mieux !

Exemple d'emballages, non recyclables, à jeter dans votre poubelle habituelle



Des moyens pour de meilleurs résultats...



Le Packmat en action

L'utilisation du Packmat a permis de réduire de façon significative le nombre de rotations des bennes sur les circuits de transport des déchets. La variation des poids moyens ci dessous témoigne bien de la réelle efficacité de l'utilisation de cet engin de compactage.

+61%	Pour les bennes BOIS
+28%	Pour les bennes DÉCHETS VERTS
+46%	Pour les bennes ENCOMBRANTS
+45%	Pour les bennes FERRAILLE

Deux nouvelles collectes...

A la déchetterie de Castelnau Magnoac

- ▶ La collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) (particuliers en automédication)
- ▶ La collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) c'est à dire les peintures, solvants, produits phytosanitaires,...(uniquement pour les particuliers).



Contenant pour seringues

Ces déchets doivent faire l'objet d'une valorisation

Protection des DEEE

Le SIVOM met en place un outil dans ses déchetteries pour éviter les vols des équipements électriques et électroniques (DEEE).



Retournement des bennes, spécialement aménagées pour servir de stockage aux DEEE

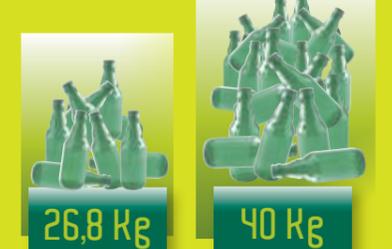


Fermeture la nuit pour la protection contre le vol.

Trions plus !

Diagnostic verre

Selon l'étude réalisée par ecoemballages le SIVOM enregistre une légère baisse de performance pour la collecte du verre en fin d'année 2009.



SIVOM par habitant/an

NATIONAL par habitant/an
Pour le même mode de collecte et sur un type de territoire équivalent

Un petit effort de tri... c'est environ 40 bouteilles de plus à trier par personne, pour rejoindre la moyenne nationale.

Le SIVOM ouvre ses portes au public

Visite du centre de tri

Durant l'été, le Centre de Tri a ouvert ses portes au public, avec la collaboration de l'Office du Tourisme du canton de Saint-Gaudens.



Au fil de la visite, les ambassadrices de tri présentent l'ensemble des installations et expliquent le travail qui s'y effectue. Le circuit permet de mieux comprendre l'importance du geste de tri. Vous suivrez le cheminement des emballages recyclables : quai de déchargement des camions, passage au crible, séparation

manuelle des différents matériaux (plastique, cartonnettes, briques alimentaires,...), jusqu'au conditionnement en balles.



1,2,3... à vos chariots!

Développement Durable



Du 1^{er} au 7 avril 2009, le SIVOM a participé à une opération de sensibilisation sur le thème de la réduction des déchets dans le cadre de la semaine du Développement Durable.

Les ambassadrices de tri ont présenté un stand d'animation et un jeu-concours dans divers supermarchés et sur certains marchés. Deux chariots ont été présentés aux consommateurs, l'un dont les emballages des produits étaient recyclables et induisaient peu de déchets, l'autre contenant les mêmes produits mais avec des emballages non recyclables et produisant beaucoup plus de déchets.

Le but était de sensibiliser les personnes à la possibilité de réduire la production des déchets à la source, réduction qui peut commencer dès l'acte d'achat.

► **Notre jeu-concours... bravo aux 3 gagnants!**

«Combien de canettes recyclées faut-il pour fabriquer un chariot?» Réponse : 215

«En quelle année le sac plastique a-t-il été mis en circulation?» Réponse : 1970

Les Pyrénéennes

Le week-end du 18, 19 et 20 Septembre 2009, le SIVOM était présent à cette grande manifestation qui anime le massif pyrénéen.

Un premier stand intérieur présentait le tri et le recyclage du verre et plastique ; l'autre stand, à l'extérieur, était dédié au compostage.



Des balles impressionnantes de plastique et d'aluminium issues du centre de tri démontraient de manière plus réaliste, le devenir de la collecte de ces déchets recyclables.

PETIT RAPPEL

Concernant le compost, nous apprenons que trier les déchets bio-dégradables **peut faire réduire de 30% le volume global des ordures ménagères**. Faire son propre compost et réduire les trajets en déchetterie, grâce à un composteur individuel.

Pour l'achat d'un composteur, contacter le SIVOM au 05 61 94 73 73.



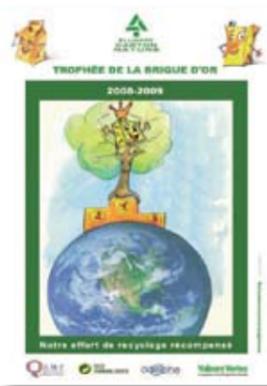
Trophée de la brique d'or

Une 2^{ème} place bien méritée

Dans la catégorie «Petites Collectivités Locales de moins de 50 000 habitants», le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet remporte la 2^{ème} place pour le Trophée de la Brique d'Or 2009.

Ce résultat est le fruit de plusieurs actions de communication menées par le SIVOM ainsi que de la forte mobilisation des usagers.

Par exemple, dans ce cadre, petits et grands ont été sollicités pour collecter des briques alimentaires qui ont servi à la fabrication des costumes pour le carnaval au centre de loisirs de Castelnau Magnoac. Merci à tous !



PETIT GLOSSAIRE

OM : Ordures Ménagères

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

PET : Polyéthylène Téréphtalate

PEHD : Polyéthylène Haute Densité

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

JRM : Journaux Revues Magazines

ELA : Emballage Liquide Alimentaire

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DEEE : Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques

BRF : Bois Raméal Fragmenté

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

PACKMAT : engin de compactage

Méthanisation : processus de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène.

M E M O

INFOS PRATIQUES
DU SIVOM

Sivom

Saint-Gaudens - Montréjeau - Aspet

Des services à votre disposition

ADMINISTRATIF

La Graouade Route du circuit
31800 Saint-Gaudens
Tél : 05 61 94 73 73

RESTAURATION

Service de portage de repas à domicile

Ce service est réservé aux personnes de plus de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées
Tél : 05 61 94 73 72

POMPES FUNEBRES

Pour faciliter toutes vos démarches funéraires

Rapatriement, Transport, organisation d'obsèques, contrat obsèques, inhumation,...
Tél : 05 61 94 17 40
(site de Clarac)

TRI SELECTIF

Toute question sur le tri, les ordures ménagères

UN SEUL NUMÉRO D'APPEL GRATUIT !
Numéro vert 0800 573 486

DECHETTERIES

Jours et heures d'ouvertures des déchetteries

Saint Gaudens

Été (du 1^{er} Avril au 30 Septembre)

Lundi au Samedi : 8h30/12h00 et 14h00/18h30

Dimanche : 9h00/12h00

Hiver (du 1^{er} Octobre au 31 Mars)

Lundi au Samedi : 8h30/12h00 et 13h30/18h00

Dimanche : 9h00/12h00

Aspet / Castelnau Magnoac /

Montréjeau «Les Tourreilles»

Été (du 1^{er} Avril au 30 Septembre)

Mardi : 14h00/18h30

Mercredi au Samedi : 8h30/12h00 et 14h00/18h30

Hiver (du 1^{er} Octobre au 31 Mars)

Mardi : 13h30/18h00

Mercredi au Samedi : 8h30/12h00 et 13h30/18h00

Pour la bonne tenue des sites, les agents ferment le portail 10mn avant l'heure prévue de fermeture

La lettre verte est imprimée sur papier recyclé

Lettre verte N°7
Directeur de publication Jean-Louis Puissegur
Rédaction & photos : service communication

Imprimerie FABBRO
Montréjeau 05 61 95 83 33



Maquette et composition QU'ES ACOM
Saint-Gaudens 05 62 00 84 99